Image not found or type unknown

Demande de nationalité française

Par **Saidi Abdel**, le **09/01/2018** à **18:15**

Bonjour,
Je suis né en Algérie en 1952, de parents marocains. je suis resté en Algérie jusqu'à 1964 date à laquelle j'ai regagné le Maroc avec mes parents. Je n'avez pas eu la nationalité algérienne au moment de l'indépendance de l'Algérie et je n'était inscrit à l'état civile marocain qu'en 1966. ma question: est ce que j'ai gardé la nationalité française ,car je bénéficié du droit du sol à l'époque et merci.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés